

Page 5

Le point sur les travaux réalisés et en cours

Page 6

Regard sur : les ATSEM de l'école Claude Nougaro

Pages 9 à 11

Dossier : tout sur la rentrée scolaire dans les écoles publiques

Page 12

Zoom sur : le Club Adèle Pabon

vivre à Aire

le journal d'information de la ville d'Aire sur l'Adour

Octobre/Novembre 2009 • N°67



**Le 4 octobre à Aire :
Championnat de France
des écarteurs et sauteurs**



L'été 2009 qui s'achève a été d'une importante actualité dans notre ville. Jugez-en vous-mêmes :

- Le 26 juin, le Conseil général des Landes accorde une aide de 2 millions d'euros à nos voisins gersois permettant ainsi le bouclage financier de la future bretelle vers Barcelonne du Gers. Les travaux

débuteront en décembre prochain.

- Le 10 juillet, la déviation d'Aire sur l'Adour, tant attendue depuis plusieurs décennies, est enfin inaugurée : elle libère le centre-ville du bruit, du danger et de la pollution des poids lourds notamment.

- Le 23 juillet, je signe l'acte permettant à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour d'accueillir et d'installer l'entreprise Lanux sur la ZAC de Peyres avec ses 50 salariés et la perspective de 20 emplois supplémentaires.

- Le 27 juillet, le Tribunal de Commerce de Mont de Marsan valide le projet de reprise de la Polyclinique «Les Chênes» par la Compagnie Stéphanoise de Santé (C2S). De nombreuses et intenses réunions m'ont conduit à négocier avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation, le Préfet des Landes, la DDASS, l'hôpital Layné, Icade (filiale de la Caisse des Dépôts), les délégués du personnel, les médecins... et le futur repreneur.

Grande est notre satisfaction de voir ainsi se concrétiser de tels projets structurants pour notre ville.

Structurants, car ils concernent des infrastructures routières et le nécessaire désenclavement d'Aire sur l'Adour, mais aussi et surtout, l'emploi qu'il convient de sauvegarder (clinique) et de développer (Lanux et la ZAC de Peyres). Ces résultats et ces réalisations ne sont pas le fruit du hasard : ils traduisent une volonté, un engagement, une implication de tous les instants. Je refuse de les traduire en utilisant la première personne du singulier : vous m'avez élu pour cela. Mais j'observe au même instant que le leader (?) de l'opposition s'affranchit des nuances et s'accapare de tels succès !

En réaction, je relis la fable de La Fontaine : «La cigale et la fourmi» et suis convaincu que vous saurez reconnaître ceux qui chantent par excès et ceux qui travaillent pour préparer l'avenir.

Bien cordialement à tous,

Robert Cabé

EN BREF page 4

Les actus de la Ville

Le stationnement Place du Commerce, la Polyclinique des Chênes...

EN COURS page 5

Le point sur les travaux en cours

La peinture des arènes, le lotissement «les Vergers de Chiccas», infos des Régies...

REGARD SUR... page 6

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Six ATSEM pour six classes à l'école Claude Nougaro : une priorité pour l'équipe municipale.

C'EST VOTÉ ! page 7

En direct du Conseil municipal

Retour sur les conseils municipaux du 25 juin et du 9 juillet.

PROCHE DE VOUS page 8

Infos pratiques, infos services

Numéros utiles, permanences juridiques gratuites...

LE DOSSIER pages 9 à 11

Tout sur l'école maternelle et élémentaire à Aire

Retour sur la rentrée scolaire et revue de détails sur les différents acteurs qui évoluent autour de l'enfant.

ILS ET ELLES... FONT AIRE page 12

Zoom sur le Club Adèle Pabon

Retour sur l'association locale de course landaise, avant le Championnat de France des écarteurs et sauteurs qui se déroulera à Aire le 4 octobre...

SORTIR pages 13 et 14

L'agenda

Tout l'agenda culturel et sportif des mois d'octobre et novembre.

Le carnet

Expression des groupes politiques d'opposition

Directeur de la publication : Robert Cabé • Maire-adjoint délégué à la communication : Bernard Bézineau • Rédaction et mise en page : Christelle Corolleur, chargée de la communication • Conception graphique : Esens • Photos : Ville d'Aire sur l'Adour, Martine Chenais, Aéroclub d'Aire sur l'Adour, Fédération de course landaise • Imprimeur : Castay, Aire sur l'Adour • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Septembre 2009 • Tirage : 3700 exemplaires

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé sur du papier respectant la norme PEFC (celle-ci signale que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement). Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Ça s'est passé...

Le 12 septembre dernier se déroulait au Centre d'animation la 1^{ère} édition du forum de la solidarité. Le 13, avait lieu celui des associations sportives, de jeunes et de loisirs. Retour en images sur deux belles journées...



LA REPRISE DE LA POLYCLINIQUE «LES CHÊNES»

Au début de l'été, de nombreuses tractations ont eu lieu afin d'identifier un repreneur de la polyclinique «Les Chênes». Plusieurs réunions se sont déroulées où le Maire d'Aire sur l'Adour était partie prenante (réunions en Préfecture, à l'Agence régionale de santé, au Tribunal de Commerce de Mont de Marsan, chez le bailleur «Icade» à Bordeaux...). Au final, cela s'est traduit par une décision positive du Tribunal de Commerce de Mont de Marsan, qui a accepté, le 27 juillet dernier, l'offre de reprise de la Compagnie Stéphanoise de Santé (C2S).

La reprise sous l'autorité directe du groupe C2S est effective depuis le 1^{er} septembre, date à laquelle l'Agence

régionale de santé de Bordeaux a accordé les autorisations nécessaires pour les activités de soins. Cette reprise par le groupe C2S s'accompagne d'une baisse du loyer annuel acquitté au propriétaire des murs «Icade».

Un nouveau projet médical a été validé par l'ensemble des pratiquants sur la polyclinique et une complémentarité médicale est en train d'être élaborée avec l'hôpital public Layné de Mont de Marsan.

Une réunion publique invitant tous les auroisins sera fixée avant la fin de l'année afin de présenter le projet de reprise dans son ensemble. Les dirigeants de la société C2S seront présents aux côtés des élus d'Aire sur l'Adour.

CONSEIL MUNICIPAL

NOUVEAU BENJAMIN, NOUVELLE DOYENNE...

Ariane Salomé-Jeunesse a pris la décision de quitter ses fonctions d'élue du conseil municipal, pour se consacrer à ses études de médecine à Bordeaux. En quatrième année, elle ne peut plus être aussi présente pour participer aux réunions des commissions, aux séances du conseil et à l'ensemble de la vie municipale, comme elle l'a fait depuis son élection. Convaincue de la richesse et de l'utilité de cet engagement au service de la population, très attachée au rayonnement de sa ville, elle restera, nous en sommes sûrs, attentive à la vie locale, et prête à s'y réinvestir dès que possible. En quelques mois, chacun a pu apprécier à la fois la qualité et la spontanéité de sa réflexion au service de la collectivité. C'est son aîné de quelques mois, Jérémy Marti qui devient le benjamin du conseil.



En remplacement d'Ariane Salomé, Françoise Gardère effectue son retour au conseil.

Dynamique retraitée, elle retrouve la place de doyenne qu'elle occupait avec le sourire dans le précédent mandat. Elle saura continuer à apporter son regard précis et engagé sur toutes les questions de la vie quotidienne de nos concitoyens.

Une doyenne remplace la benjamine, mais d'une génération à une autre, le parler franc et direct restera de mise !



PLACE DU COMMERCE

Depuis cet été, 21 places de stationnement situées Place du Commerce sont payantes, sur un total de 98 places disponibles.

Cette décision municipale fait suite à une demande formulée par de nombreux commerçants travaillant autour de la Place, afin de favoriser la rotation des véhicules et permettre à leur clientèle de se garer facilement.

Un horodateur a été mis en place pour tout stationnement entre 9h/12h et 13h30/18h du lundi au samedi (gratuit dimanches et jours fériés).

Le stationnement continu est limité à 2 heures et la 1^{ère} heure de stationnement est gratuite (valable une seule fois dans une même journée). Au delà, les tarifs proposés sont identiques à ceux appliqués Place de la Poste.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE À AIRE



Signature de l'acte de vente du terrain le 23 juillet 2009 chez le notaire, entre la société Lanux et la communauté de communes d'Aire sur l'Adour.

L'entreprise Lanux, basée à Aurensan dans le Gers et spécialisée dans la construction de réseaux de télécommunications, compte aujourd'hui 49 salariés. Elle est le sous-traitant de France Télécom sur l'ensemble du département et connaît un fort développement depuis plusieurs années. Afin de poursuivre cette croissance dans de bonnes conditions, ses dirigeants ont décidé de s'implanter sur la zone d'activités de Peyres à Aire sur l'Adour. L'implication de la communauté de communes a permis d'obtenir une subvention importante pour ce projet qui sera créateur d'une vingtaine d'emplois supplémentaires d'ici 2011.



VOIRIE

Le lotissement «les Vergers de Chicas»



Le programme voirie consacré au lotissement communal Chicas prend fin (pose d'enrobés sur la chaussée, réalisation de bordures, d'allées piétonnes...). Les travaux sur le giratoire à l'entrée du lotissement seront finis courant octobre, alors que les aménagements paysagers sont prévus jusqu'en novembre. Une dizaine de lots seulement sont encore en vente, toujours avec la possibilité de souscrire au dispositif du Pass-Foncier (cf. dossier du Vivre à Aire n° 64). Toute personne intéressée peut s'adresser à la mairie. Tél. : 05 58 71 47 00.

BÂTIMENT

Les arènes Maurice Lauche repeintes



Les arènes ont été entièrement repeintes pendant l'été par les employés municipaux. Les derniers gros travaux de peinture remontaient à l'année 2000. Les couleurs, «rouge basque» et blanc ont été choisies en accord avec l'architecte des Bâtiments de France. Les arènes sont donc fin prêtes à accueillir le Championnat de France de Course landaise prévu à Aire le 4 octobre prochain. *Coût des travaux : 15 000 euros.*

AMÉNAGEMENT

L'aire de covoiturage



Les travaux de l'aire de covoiturage, route de Bordeaux, ont débuté et s'achèveront au mois de novembre. Tout se fait en régie directe, c'est-à-dire par les employés de la Ville (revêtement, bordures, aménagement paysager, pose de portiques...). Sa capacité d'accueil sera de 21 places de stationnement dont une place réservée aux personnes handicapées. Le covoiturage est une alternative idéale pour optimiser vos trajets domicile-travail. Initié depuis plus d'un an par le Conseil général des Landes, le site Internet www.covoituragelandes.org regroupe à ce jour 2 150 inscrits sur l'ensemble du département. *Coût des travaux : 25 000 euros.*

REGIES MUNICIPALES



Quand les réseaux autoroutiers croisent les réseaux d'eau ...

Depuis quelques mois, les environs d'Aire sur l'Adour ont évolué au rythme des travaux de la déviation et

de l'autoroute. L'aspect visuel de l'horizon aturin s'est transformé pour laisser place à des chantiers colossaux.

Les Régies Municipales, elles aussi, ont leurs parts de travaux et doivent adapter une partie de leurs réseaux afin d'accueillir ces nouvelles infrastructures. Dernièrement, un grand chantier s'est clôturé et a vu le déplacement d'une canalisation d'eau chemin « Perrot », près de la sortie nord de la rocade, à l'emplacement de la future aire de repos. Un mois de travaux et la mise en place d'une canalisation de près de 800 mètres permettront, à tous, de continuer à bénéficier d'une bonne alimentation en eau potable.

De tels chantiers sont le quotidien des gestionnaires de réseaux, à l'écoute des différentes modifications topographiques locales qui nécessitent de lourds investissements en temps et matériels. Le chantier de l'A65 donne l'opportunité aux Régies Municipales d'intensifier l'adaptation et la consolidation de ses infrastructures de distribution en eau et assainissement et ainsi perpétuer sa mission de service public.

REGARD SUR...



▲ 1^{er} rang de gauche à droite : Nicole Costarramone, Joëlle Hauvet
2^{ème} rang de gauche à droite : Martine Callède, Evelyne Duporté,
Nathalie Cornut, Bernadette Sarran

les services municipaux

Les Atsem

Décodons pour ceux qui n'ont pas d'enfants âgés entre trois et six ans : «agent territorial spécialisé des écoles maternelles». À l'école Claude Nougaro, comme dans toutes les maternelles, les ATSEM prennent en charge les rougeurs et les petits bleus au cœur de nos bambins. Entre autres...

Profession : Agents doubles

Nom de code : ATSEM

Mission, si elles l'acceptent : assister l'enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Temps imparti : une année scolaire

Qualités : patience, disponibilité et polyvalence.

On les rencontre à l'école lorsque l'on va amener ou chercher nos enfants, mais savons-nous quelles sont leurs tâches et missions au quotidien ?

À l'école maternelle d'Aire sur l'Adour, elles sont six à accueillir les enfants le matin et à les accompagner tout au long de leur journée. Six Atsem pour six classes, plus une Atsem remplaçante qui tourne sur les six postes en cas d'arrêt maladie ou autres absences. Un vrai confort pour l'école et les parents, une véritable priorité pour la municipalité qui les emploie. Un peu maîtresse, un peu gendarme, un peu «agente» d'entretien, un peu nounou, toute l'année,

elles séchent les pleurs, mouchent les nez qui coulent, guident les premiers traits au feutre ou au crayon, nouent les lacets...

Très liées aux enseignants, elles sont aussi des interlocutrices privilégiées pour les parents parfois inquiets de savoir si leur «petit bout» a bien dormi à la sieste ou a bien mangé au restaurant scolaire.

Les Atsem ont un rôle à part au sein de l'école, basé sur la polyvalence de leurs missions. Un rôle parfois éreintant mais gratifiant. Elles passent leurs temps à donner des repères aux enfants, à leur apprendre les gestes du quotidien et les règles de la vie de groupe. Un exercice subtil, qui demande de jongler entre tendresse et fermeté.

De l'accueil matinal à la sortie des classes, les Atsem passent leur journée entière en compagnie des enfants.

Un emploi du temps bien rempli...

Dans les salles de classe pour épauler l'enseignant et préparer les ateliers (pâte à sel, peinture, collage...) ; Aux sanitaires pour aider au lavage des mains et au déshabillage/rhabillage ; Au réfectoire pour couper la viande ; Dans le dortoir, pour

apaiser les cauchemars ; Dans les couloirs, pour remettre dans le droit chemin les agneaux égarés.

Mais ce n'est pas tout. Entre chaque moment auprès des enfants (accueil, ateliers en classe, repas), elles effectuent plusieurs tâches. Tout d'abord l'entretien du matériel servant aux enfants. Cela va du nettoyage des pincesaux aux tabliers de peinture, en passant par les tables de la classe.

En fin de journée, elles veillent à ce que les coins poupée, cuisine, bibliothèque... aient bien été rangés par les enfants.

Enfin, lors des vacances scolaires, elles ont la charge des gros travaux d'entretien de l'école (lessivage, rangement...).

Une double autorité

Sorte d'agents doubles, les ATSEM sont des employées municipales nommées par le Maire. Elles relèvent, pour leur gestion administrative, des services communaux. Leur traitement est exclusivement à la charge de la commune.

Aussi, pendant leur service dans les locaux scolaires, elles sont placées sous l'autorité de la directrice d'école et elles forment un binôme avec les enseignants.

- Evelyne Duporté, la «doyenne» est arrivée à l'école en 1976
- Bernadette Sarran est arrivée en 1983

- Nicole Costarramone a suivi en 1984
- Martine Callède et Nathalie Cornut sont arrivées la même

- année, en 1989
- La petite dernière (façon de parler car c'est en fait la plus grande) est Joëlle Hauvet,

- présente depuis 1999
- Une remplaçante tourne sur les 6 postes en cas d'absence ou d'arrêt maladie : Asa Olsson

C'est voté !

DÉLIBÉRATIONS

• Principales délibérations du Conseil Municipal du 25/06/09

- Rapports d'activité 2008 de la Communauté de Communes du canton d'Aire sur l'Adour et du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (2008)
- Aide financière de la commune au cinéma «Le Galaxie» - Année 2009
- Tarifs de l'Ecole Municipale de Musique / Année scolaire 2009 - 2010
- Mise en œuvre, pour les véhicules, d'un stationnement payant au niveau de la Place du Commerce et fixation des tarifs
- Vente des lots n° 1, n°30, n°35, n°36, et n°38 au sein du lotissement communal «Les Vergers de Chicas»
- Bretelle de raccordement à l'autoroute A 65 - Convention relative aux conditions techniques, administratives et financières de réaménagement et de rétrocession de voies communales
- Avis du Conseil Municipal sur la demande présentée par la société GUIN-TOLL en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire sur le territoire de Barcelonne du Gers

• Principales délibérations du Conseil Municipal du 9/07/2009 :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement (2008)
- Tarifs pour la restauration scolaire et la vente de repas / Année 2009 - 2010
- Attribution du marché de services pour l'exécution des circuits de transports scolaires de la ville pour les années scolaires 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012
- Attribution des marchés pour la construction des nouvelles cuisines centrales municipales
- Adhésion de la commune au service «Insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées» du Centre de Gestion des Landes

Le texte complet des délibérations est publié au recueil des actes administratifs ainsi qu'au registre des délibérations de la mairie d'Aire sur l'Adour. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Tarifs restauration scolaire

À l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de fixer, comme suit, les tarifs pour la restauration scolaire qui sont applicables au titre de l'année scolaire 2009/2010 :

- Elèves des écoles maternelles et élémentaires publiques scolarisés et résidant à Aire sur l'Adour : 2,73 euros
 - Elèves des écoles maternelles et élémentaires publiques scolarisés à Aire sur l'Adour mais résidant dans d'autres communes : 3 euros
 - Centre de Loisirs d'Aire sur l'Adour :
 - Elèves des écoles maternelles : 2,94 euros
 - Elèves des écoles élémentaires : 3,41 euros
- Ces nouveaux tarifs correspondent à une augmentation de 2 % pour cette année scolaire.

M. le Maire en a profité pour préciser que la commune réfléchissait à un changement du mode de facturation (paiement par avance au mois ou au trimestre...) et à l'introduction de systèmes de paiement par monétique.

Subvention municipale

Aide financière au cinéma

Le cinéma «Le Galaxie», géré par M. Cuny et classé «Art et essai», a récemment sollicité la commune afin de bénéficier d'une subvention municipale. Dans le cadre de la loi dite «loi Sœur», les communes sont autorisées, sous certaines conditions, à apporter des aides financières directes aux exploitants privés de cinéma. Ce cinéma, le seul de la ville, rencontre des difficultés financières liées notamment à une baisse de fréquentation. Afin de préserver la présence indispensable d'une offre cinématographique sur le territoire communal, il apparaissait opportun que la municipalité soutienne ce cinéma qui participe au développement culturel de la ville. Le cinéma satisfaisant aux conditions fixées par les textes pour pouvoir obtenir une aide financière de la commune, il a été proposé que la ville apporte une aide de 4000 euros au titre de l'année 2009.

Tarifs École de musique

Par 25 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal a fixé, comme suit, les tarifs de l'École municipale de musique pour 2009/2010 :

- Solfège 1 h + instrument (sauf piano, guitare, violon, violoncelle, guitare/basse électrique) :
 - 1^{er} élève ou adulte : 341 euros pour les aturins ; 459 euros pour les extérieurs
 - Élève supplémentaire : 167 euros pour les aturins ; 345 euros pour les extérieurs
 - Solfège 1 h + piano, guitare classique, violon, violoncelle :
 - 1^{er} élève ou adulte : 370 euros pour les aturins ; 682 euros pour les extérieurs
 - Élève supplémentaire : 180 euros pour les aturins ; 505 euros pour les extérieurs
 - Instrument seul ou supplémentaire (sauf piano, guitare, violon, violoncelle, guitare/basse électrique) : 314 euros pour les aturins ; 430 euros pour les extérieurs
 - Si piano, guitare, violon, violoncelle, guitare/basse électrique) : 341 euros pour les aturins ; 627 euros pour les extérieurs
 - Musique amplifiée (guitare/basse électrique) :
 - 1^{er} élève ou adulte : 405 euros pour les aturins ; 575 euros pour les extérieurs
 - Élève supplémentaire : 200 euros pour les aturins ; 280 euros pour les extérieurs
 - Percussions + solfège :
 - 1^{er} élève ou adulte : 435 euros pour les aturins ; 605 euros pour les extérieurs
 - Élève supplémentaire : 226 euros pour les aturins ; 310 euros pour les extérieurs
 - Flûte à bec :
 - 1^{er} élève ou adulte : 250 euros pour les aturins ; 307 euros pour les extérieurs
 - Élève supplémentaire : 122 euros pour les aturins ; 152 euros pour les extérieurs
- Ces nouveaux tarifs correspondent à une hausse de 2 % pour les aturins et de 4 % pour les extérieurs, afin de faire face aux coûts de fonctionnement en augmentation.

À noter que l'École municipale de musique a accueilli en 2008/2009 265 élèves dont 54 % n'étaient pas originaires d'Aire.

Proche De vous

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05 58 71 47 00
RÉGIES : 05 58 71 62 43
SERVICES TECHNIQUES :
05 58 71 47 07
CIAS : 05 58 71 41 91
MÉDIATHÈQUE : 05 58 71 67 74
CENTRE SAINT LOUIS :
05 58 71 61 65
SICTOM OUEST DU GERS (déchets) :
05 62 08 93 84
POLYCLINIQUE LES CHÊNES :
05 58 06 64 64
MÉDECIN DE GARDE :
05 58 44 11 11
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112

PERMANENCES ET

CONSULTATIONS GRATUITES

• À la mairie :

Conciliateur de justice, sur rendez-vous, les 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre à 14 heures.
Tél. pour RDV au 05 58 79 05 13.

• Le Point Info Famille

Ouvert le mardi de 10h à 13h ; le mercredi de 14h à 17h ; le jeudi de 13h30 à 18h.
Permanence de notaire sur rendez-vous le 1^{er} mardi de chaque mois de 11h à 12h
Permanence d'avocat sur rendez-vous le 3^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17 h
Rens. : 05.58.71.92.98

• Au Centre médico social

Pour connaître les permanences proposées et les jours et heures de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

• À l'EHPAD (Maison de retraite)

Permanence de la FNATH (association des accidentés de la vie) tous les 3^{ème} jeudis du mois sur RDV.
Tél. pour RDV au 05.58.75.17.05

BRUITS DE VOISINAGE : UN GUIDE EN LIGNE

Qu'entend-on par bruits de voisinage ? Pour en savoir plus, le ministère de la santé et le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) proposent en ligne un guide pratique qui présente en moins de 20 pages l'essentiel des outils et des informations à connaître concernant les nuisances sonores de voisinage. Le guide distingue différents types de bruits et signale que les infractions peuvent donner lieu à des poursuites pénales après avoir fait l'objet de procès-verbaux. Site internet à consulter : <http://www.bruit.fr>

ELECTIONS

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2009 pour pouvoir voter en 2010.
Attention ! Les personnes ayant déménagé en cours d'année, doivent penser à communiquer leur nouvelle adresse au service des élections.

CPAM DES LANDES

• **Certificat médical et licence sportive.** Si vous consultez votre médecin traitant pour un certificat médical nécessaire à votre licence sportive, rappelez-vous que cette consultation n'est pas remboursable. Le certificat médical en vue d'obtenir une licence sportive fait partie des actes considérés comme non justifiés médicalement et ne sont pas remboursés.

• **Arrêt de travail et sorties autorisées.** L'Assurance Maladie est en droit de contrôler votre période d'arrêt et notamment vos sorties soumises à des horaires autorisés. C'est votre médecin qui peut vous autoriser à vous absenter de votre domicile durant votre arrêt. Dans ce cas, vous devez tout de même être présent à votre domicile de 9h à 11h et de 14h à 16h, sauf en cas de soins ou d'exams médicaux, cela y compris week-ends et jours fériés. Si vous devez séjourner en dehors de votre département, il faut demander au préalable l'accord de votre caisse d'Assurance Maladie.

GRIPPE A H1N1

Le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) met en place un registre nominatif permettant l'inscription volontaire des personnes seules, isolées, âgées et/ou handicapées résidant à Aire sur l'Adour (pas d'âge minimum). Les tiers (parent, voisin, médecin traitant...) peuvent également faire une demande d'inscription sur ce registre via un courrier. Les données mentionnées dans ce registre sont confidentielles et les personnes inscrites disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Ce registre permet une intervention ciblée des services du CIAS en cas de déclenchement d'une pandémie. Pour s'inscrire : CIAS - 16 rue du Général Labat à Aire - Tél. : 05 58 71 41 91

GRIPPE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC VOTRE MANCHE
OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT
CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous



Le geste utile...

Désormais, les appareils utilisant l'énergie électrique (sur secteur, à piles ou batteries) doivent être recyclés.

Où déposer un appareil usagé ?

- Vous pouvez le déposer au magasin dans lequel vous allez acheter son remplaçant : le magasin se doit de le reprendre, c'est une obligation réglementaire.
- Vous pouvez l'apporter à la déchetterie : l'accès est gratuit. Plus de renseignements sur le site : «www.collectons.org»



VIE SCOLAIRE

RETOUR SUR LA RENTRÉE 2009 !

Comme toute bonne chose a une fin, jeudi 3 septembre a sonné l'heure de la rentrée pour nos chères têtes blondes, brunes ou rousses qui ont retrouvé les bancs de l'école. Une rentrée 2009 marquée, dans les écoles publiques, par une légère hausse du nombre d'élèves en maternelle et en élémentaire. Tour d'horizon des différents interlocuteurs et revue d'effectifs...

Le Dossier

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire



- 2^{ème} rang de gauche à droite : Claudine Swinscoe (CP et anglais au groupe F. Giroud) ; Emilie Bergerot (Clis) ; Fabrice Courtade (AVS-Clis) ; Gilles Puchieu (CM2) ; Emmanuelle Bordes (CM2) ; Pauline Brèque (maître «E» au Rased) ; Hélène Le Corre (CE2)
- 1^{er} rang de gauche à droite : Michel Lasserre (Directeur et CM2) ; Marjorie Bernard (CP) ; Fabienne Larroze (CM1) ; Audrey Portalet (CE2 et anglais au groupe V. Lourties) ; Blandine Barrau (CM1 et anglais au groupe du Mas) ; Pascal Dunouau (CP/CE1) ; Corinne Montagnon (CE1).
- Absents sur la photo : Sylvie Vergnolle Bézineau (maître «G» au Rased), Mme Charmey et MM. Orozco et Pinaquy (titulaires-remplaçants sur la circonscription) et Mme Lafenêtre (AVS)

En dehors de l'enseignement, c'est tout le fonctionnement du secteur scolaire du premier degré (maternelle et élémentaire) qui est de compétence communale. Une responsabilité dont la municipalité a bien pris la mesure puisqu'elle en fait une priorité.

La rentrée à l'école élémentaire

Les effectifs sont en légère progression en 2009 par rapport à 2008. À la rentrée 2008, il y avait 237 élèves, en 2009, il y en a 244 présents. L'équipe pédagogique comprend 14 enseignants pour 11 classes, réparties sur 3 groupes scolaires : Victor Lourties, Françoise

Giroud et au Mas.

L'équipe est complétée d'un Rased qui compte une psychologue scolaire, Mme Camlong, un maître «E», Mlle Brèque et un maître «G», Mme Vergnolle Bézineau.

Sans oublier deux assistants de vie scolaire (AVS) : M. Courtade, AVS collectif rattaché à la Clis où il seconde Mlle Bergerot et Mme Lafenêtre, AVS individuel qui assiste deux élèves en classe.

Enfin, trois titulaires-remplaçants sont rattachés à l'école élémentaire d'Aire sur l'Adour et assurent des remplacements sur toute la circonscription, il s'agit de Mme Charmey et MM. Orozco et Pinaquy.

La rentrée à l'école maternelle

Les effectifs sont aussi en légère progression. Ils sont passés de 145 enfants de plus de 3 ans et 7 de 2 ans en 2008 à 152 enfants

de plus de 3 ans et 4 de 2 ans. Soit un total des 156 enfants cette année.

La capacité maximale avec six classes est de 168 enfants (28 par classe).

L'équipe d'encadrement compte 5 enseignants en temps complet, 2 à mi-temps, 6 Atsem et 2 AVS.

Sur les 156 enfants, 2 enfants en situation de handicap sont en intégration.

La restauration scolaire

Elle est prise en charge par la municipalité. Les repas sont fabriqués par les cuisines municipales puis transportés dans les écoles en liaison froide, un four de réchauffement étant à disposition sur chaque site. Le choix de la technique de «liaison froide» favorise la sécurité alimentaire.

En 2008 c'est plus de 37 000 repas qui ont été distribués aux écoles de la Ville, soit une moyenne de 330 repas par jour.

Les menus sont étudiés par une commission, présidée par Jean-Jacques Labadie, 1^{er} adjoint au Maire délégué à la vie scolaire et au personnel, assisté par une diététicienne, où siègent directeurs d'écoles, parents d'élèves, enfants et le responsable de la restauration scolaire à la Ville, M. Azan.

Les choix sont faits en concertation, sur le principe de la diversité et de l'équilibre alimentaire.

DES VACANCES PAS POUR TOUT LE MONDE !

Cet été, une fois les enfants envolés en vacances, les écoles, cours, préaux et classes, ont résonné du chant des scies électriques, des percussions des marteaux et des trilles des peintres siffleurs.

Un objectif pour la municipalité d'Aire sur l'Adour : accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les ateliers techniques municipaux ont ainsi :

- repeint le plafond d'une classe à l'école maternelle Claude Nougaro
- effectué divers travaux de réparation et de rafraîchissement de mobilier de classe (bancs, tabourets, tables...)
- changé des stores au groupe Françoise Giroud et à l'école maternelle Claude Nougaro
- repeint les murs du préau au Mas
- confectionné un meuble de rangement pour le groupe Victor Lourties...

À savoir : Le plus sûr moyen de participer à la vie de l'école est de voter lors de l'élection des délégués de parents qui siègent au Conseil d'un lien entre l'équipe éducative (directeur, enseignants, médecin scolaire et assistante sociale) et les autres parents ; il assiste au Conseil dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves. Il vote le règlement intérieur. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et de la communauté scolaire. Il donne son accord pour l'organisa



L'équipe pédagogique de l'école maternelle

- 1^{er} rang de gauche à droite : M. Aparicio (petite section), Mme Hauvet (Atsem), Mme Sarran (Atsem), Mme Vacher (directrice et grande section), Mme Bellegarde (grande section), Evelyne Duporté (Atsem)
- 2^{ème} rang de gauche à droite : Mme Dufau (moyenne section), Mme Armengaud (moyenne section), Mme Callède (Atsem), Mlle Maincent (AVS), Mme Guichané (petite section), Mme Costarramone (Atsem), Mme Cornut (Atsem)
- Absentes sur la photo : Mme Camlong (psychologue scolaire), Mme Peyras-Journot (moyenne section)

Qui fait quoi pour l'école ?

Outre les interlocuteurs habituels : enseignants, directeurs... il est utile de connaître le rôle des autres instances ou intervenants qui concourent au bon fonctionnement de l'école.

L'inspection académique

C'est la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale. Elle gère les personnels enseignants, l'organisation pédagogique et la vie scolaire. Elle recrute les auxiliaires de vie scolaire destinés à faciliter l'intégration des élèves handicapés dans les classes.

La commune

La commune est propriétaire des écoles publiques, maternelles et élémentaires,

présentes sur son territoire. C'est elle qui construit, agrandit, entretient les bâtiments, y compris pour les grosses réparations. Elle fournit et entretient les équipements nécessaires à l'enseignement et au fonctionnement de l'école. Elle organise et finance la restauration scolaire. Elle recrute, forme et rémunère les personnels non enseignants, notamment ceux qui assurent l'entretien ou le service de restauration scolaire.

L'Atsem

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Son but : assister l'enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des

jeunes enfants, ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Le RASED

Il s'agit d'un Réseau d'Aides Spécialisées pour les élèves en difficulté qui intervient sur les secteurs d'Aire et de Geaune.

Créé en 1990, il fait partie intégrante de l'école. Il est chargé de prévenir et d'aider à réduire les difficultés d'apprentissages, voire relationnelles ou psychologiques que rencontrent certains enfants à l'école.

Le RASED est constitué de trois professionnels :

- Un psychologue scolaire. Il met en œuvre les aides psychologiques ou éducatives nécessaires, en relation avec les partenaires (familles, travailleurs sociaux ou de la santé).
- Un enseignant spécialiste des aides à dominante pédagogiques, le « maître E ».
- Il aide à maîtriser des méthodes et des attitudes de travail pour mieux comprendre et apprendre.
- Un enseignant spécialiste des aides à dominante rééducatives, appelé « maître G ».



DE NOUVEAUX AUXILIAIRES DE JARDIN

Cet été des coccinelles se sont invitées aux abords de l'école maternelle sur les tulipiers !

Nouvelle technique pour éliminer les pucerons sur les arbres à fleurs : des sacs en toile accrochés aux branches et hop le tour est joué ! Des larves de coccinelles placées à l'intérieur qui se développent pour devenir des prédateurs redoutables face à ces incorrigibles pucerons.

Moins de traitement chimique, moins de risques sanitaires pour les jardiniers de la Ville, il fallait y penser...

Il est chargé de restaurer le désir d'apprendre et de faire évoluer le rapport de l'élève avec les exigences des apprentissages scolaires. Grâce à des observations, à des outils spécifiques, à des entretiens avec les parents et des concertations avec les enseignants, le RASED définit le type d'aide le mieux approprié et élabore un projet individuel.

Les CLIS

Les classes d'intégration scolaire répondent à quatre situations de handicap : déficience visuelle, auditive ou motrice, troubles des fonctions cognitives. Limitées à 12 élèves, ces classes sont situées dans des écoles ordinaires. Selon leurs capacités, tous les élèves des CLIS sont intégrés dans les apprentissages menés dans les autres classes.

école et, pourquoi pas, de poser votre candidature comme délégué des parents de la classe où se trouve votre enfant. Le parent délégué assure l'école. À quoi sert le Conseil d'école ? Il est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement de l'école et adopte le projet d'école. Il délibère sur les questions d'aménagement du temps scolaire et d'organisations d'activités de soutien. tion d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

ILs et eLLes... font Aire



La course landaise aturine

Le club Adèle Pabon

Fiche d'identité du club :

- Créé en 1974
- Repris et rebaptisé en 1992 par Paulette Saint-Germain, Huguette Fabères et Jacqueline Nalis, aidées des 4 écarteurs aturins de l'époque
- Compte à ce jour environ 110 membres
- Objectif du club : réunir des gens animés par la passion, à savoir la course landaise.

◀ Paulette Saint-Germain, présidente du Club Adèle Pabon depuis 1992, présidente de la commission course landaise au comité des fêtes et vice-présidente de la fédération de course landaise.

C'est en accompagnant son grand-père aux courses landaises que la passion lui est venue. Depuis, Paulette Saint-Germain s'investit sans compter, et cette année plus encore, avec l'organisation à Aire du Championnat de France des écarteurs et sauteurs, le 4 octobre prochain.

Ils ont entre 18 et 85 ans. Les membres du club Adèle Pabon ont dans l'année une bonne dizaine d'occasions de se retrouver : sorties en bus aux grandes courses de la région (Nogaro, Mont de Marsan, Dax...), courses d'été à Aire, réveillon de la Saint-Sylvestre... Cette année, ils en auront une de plus avec l'organisation d'un grand week-end festif autour des arènes, les 2, 3, et 4 octobre prochains à l'occasion du Championnat de France.

Au programme :

- Le vendredi 2 octobre : «loto du Championnat», ouvert à tous, à 21 heures au Centre d'animation. De nombreux lots seront à gagner et, entre autre, des places pour assister le lendemain au Championnat dans les arènes d'Aire.
- Le samedi 3 octobre : toute la journée «Vide-Grenier Brocante» aux allées de l'Adour

et dans l'après-midi, jeux d'initiation à la course landaise pour les enfants.

• Le dimanche 4 octobre :

- de 9h à 19h «Village cours'ayre» autour des arènes : fabrication de boléro, exposition de photographies de Cyrille Vidal, dégustations de produits régionaux, vente de livres et de DVD...

- 10h30 course de l'avenir avec les jeunes de l'Ecole Taurine de la FFCL. Entrée gratuite.

- 12h pause repas à l'Estantquet sous le marché couvert

- 14h30 : 54^{ème} Championnat de France des

Écarteurs et des Sauteurs dans les arènes d'Aire sur l'Adour. Tarifs : de 19 à 30 euros.

Rens. et réservations : FFCL, 05 58 46 50 89

- Après le Championnat : soirée «tapas» sous le marché couvert avec animation musicale.

Adèle Pabon : du nom de la grande championne aturine de course landaise

Le 54^{ème} Championnat de France

Sont sélectionnés les deux champions sortants : Loïc Lapoudge et Nicolas Gachie, ainsi que les cinq meilleurs écarteurs et les trois meilleurs sauteurs arrivés en tête de l'escalot à la fin de la saison.

L'escalot est le classement officiel des toreros tout au long de la saison calculé sur les 110 courses de challenge et les principaux concours. Une commission de

la Fédération a choisi les 12 vaches à écarter et les 4 vaches à sauter qui figureront au championnat. Il n'y a pas de remplaçant prévu pour les sauteurs après le paséo. En revanche, 2 remplaçants peuvent entrer jusqu'à la 6^{ème} vache en reprenant les points de l'écarteur qui abandonne. En cas de blessure d'une vache, c'est la 1^{ère} vache sortie qui la remplace. En cas d'intempérie, le Championnat sera reporté au dimanche 11 octobre.



Du 5 au 10 octobre, le CAMA présente à Aire pour la 19^{ème} année consécutive son festival théâtre. Rebaptisé «Aire 2 Jeu» depuis 2003, il fait chaque fois la part belle aux créations originales.

Tragédie, comédie, en passant aussi par Shakespeare, le CAMA nous promet une semaine riche en rencontres et en émotions. Avis aux amateurs ! (Détails page 14)

Place au 19^{ème} festival théâtre !



Musique • Exposition • Théâtre • Danse • Conférence • Sport • Loisirs

THÉÂTRE

ATELIERS DE PRATIQUE THÉÂTRALE

Par le Théâtre des Lumières en partenariat avec le CAMA - Le Théâtre des Lumières est une nouvelle compagnie professionnelle de théâtre fondée par des artistes issus pour certains du Théâtre de Feu.

Rens. : salle de Théâtre (au-dessus de l'école de musique), 45 rue Félix Despagnet

06 84 24 41 17 ou
06 61 99 80 36

MUSIQUE

RÉCITAL PIANO OLIVIER CHAUZU



Découvert et encouragé

dès l'âge de quinze ans, Olivier Chauzu appartient à cette nouvelle pléiade de pianistes formés au CNSM de Paris à la fin des années 80 et qui ont contribué à un renouveau musical et pianistique. Soliste international, il parcourt les scènes renommées.

Mercredi 21 octobre à 20h30
Centre d'animation

SHOW DE VENTS
Présenté par la Cie France



en Scènes, écrit et mis en scène par France Desnelin. 14 clarinettes et un saxophoniste de haut niveau. Conte musical qui nous amène dans une galaxie lointaine, très lointaine, sur la planète Clarinette. Un spectacle

magique, drôle et émouvant gratifié d'une mise en scène tonique.

Judi 26 novembre à 20 h30
Centre d'animation

SPORT

BADMINTON

10^{ème} tournoi national Seniors et Vétérans
Les 3 et 4 octobre
Salle Omnisports - Route du Houga - Entrée gratuite
Rens. : 06 88 73 71 84

19^{ÈME} FESTIVAL THÉÂTRE «AIRE 2 JEU» Du 5 au 10 octobre 2009

- Tous les spectacles ont lieu au centre animation à l'exception de celui du samedi 10 octobre en soirée, prévu au chapiteau de l'AFCA, quartier de La Plaine.
- Tous les spectacles sont à 20h30, sauf «Delirium Alimentarius» à 16h30
- Tarifs : de 10 à 14 euros selon spectacle (spectacle jeune public : 5 euros)

LUNDI 5 OCTOBRE «DANY BAR»

Tragédie musicale de comptoir – Cie « Le voyageur debout » Mise en scène Jean-Luc Bosc

Mardi 6 octobre «Les nez sens du désir»

Par la Cie «Le Cil du Loup», lauréat de Fessthea Aquitaine 2009

MERCREDI 7 OCTOBRE

«ON S'AIME, NOUS NON PLUS»

Par «Les Apartés» Cie «Des masques de pierre»

JEUDI 8 OCTOBRE

« RÉSISTER, C'EST EXISTER »

Spectacle écrit par Alain Guyard – Idée originale de et interprété par François Bourcier



VENDREDI 9 OCTOBRE «ROMÉO ET JULIETTE»

D'après Shakespeare – Interprété par la troupe constituée à l'occasion d'Entracte & scène 2009

SAMEDI 10 OCTOBRE

À 16H30 «DELIRIUM ALIMENTARIUS» – Cie Les doigts dans le nez – A partir de 6 ans



SAMEDI 10 OCTOBRE « BI »

– Chapiteau AFCA – Cie Kilikolo Zirko
Mise en scène : Eric Des- tout – Tout Public – 1h10

Contact et rens. : 05 58 71 90 98 / 06 19 38 01 01 / 05 58 71 63 40

FÊTE AU SKATE PARK

Une après-midi rollers et skate est organisée par l'Office municipal des sports. Des paires de rollers, des planches de skate et des protections (genoux, coudes, poignets et casques) seront mis à disposition gratuitement des participants. Avis aux amateurs ! Les inscriptions seront prises sur site à partir de 12 heures. Cette manifestation est encadrée par 2 animateurs licenciés de la Fédération de Roller Skating.

Samedi 10 octobre à partir de 12h – Skate-park de Mexico
Rens. : 05 58 71 47 13

DANSE

L'ARABESQUE

Classique /jazz, danse africaine, contemporaine, stages danse orientale et Hip Hop, éveil dès 5 ans.

Rens. : 45 rue Félix Despagnet
Tél. : 05 58 71 31 18 / 06 89 30 45 96

STAGE DE DANSE ORIENTALE EGYPTIENNE

Organisé par l'Arabesque et animé par Kolyani

Les 17 et 18 octobre
Tarifs et conditions : 05 58 71 86 13

CONFERENCE

LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS

Par José Cubero
La retraite de l'armée républicaine espagnole a jeté sur le chemin de l'exil une vague de 500 000 personnes.

Mercredi 14 octobre à 18h30
Salle de l'Orangerie, Gratuit

LA RÉVOLTE D'AUDIJS

Par Jean Harambat
Au milieu du XVII^e siècle, naissait en Gascogne une véritable révolte contre la gabelle menée par Bernard

d'Audijos.

Mercredi 25 novembre à 18h30 – Centre d'animation, Gratuit

LOISIRS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Par l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h15 à 18h30. Les animateurs sont tous diplômés BAFA. Chaque soir un goûter est proposé aux enfants.

Renseignements, tarifs et inscriptions : 05 58 71 61 63

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert tous les mercredis de 7h45 à 18h15. Les enfants sont répartis par groupe d'âge (3-5 ans, 6-7 ans et 8-11 ans). Accueil en journée ou en demi journée.

Rens., tarifs et inscriptions : 05 58 71 61 63

VACANCES D'AUTOMNE

Du 26 octobre au 4 novembre, le centre de loisirs sera ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Inscriptions à partir du 12 octobre.

Rens. : 05 58 71 61 63

DIVERS

PHILATÉLIE

La Violette aturine section Philatélie a repris ses activités. Les réunions se déroulent les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois.

Rens. : M. Maurin au 05 58 71 67 07

AFL AIRE ET TURSAN

Ateliers gratuits, personnalisés ou en petits groupes en journée ou soirée pour :
– améliorer ses connaissances en lecture, écriture, oral, calcul
– apprendre la langue française

– être accompagné dans votre projet d'obtention du code de la route.

Le mercredi : activités manuelles (tricot, broderie...)

Le jeudi : patchwork, bouts

Rens. : Maison des assos

Tél. : 05 58 71 61 56

ou 05 58 71 71 67

SOLDERIE «5 JOURS DE FOLIE À AIRE»

Organisée par l'association des commerçants

Du 13 au 18 octobre

Rues du centre-ville

4^{ÈME} GRANDE FOIRE DE L'OCCASION

Organisée par l'association des commerçants.

À vendre autos, motos, quads, frigos, télé, électroménager...

• Animations dans les rues, produits du terroir, vins

• Vente autos entre particuliers (inscriptions au 06 82 58 56 70)

• Exposition de véhicules de collection

• Le dimanche : concours de véhicules tuning

Les 17 et 18 octobre

Allées de l'Adour

BRADERIE

Le secours catholique organise une braderie à Aire, 4 rue Maubec

Les 17 et 18 novembre

Rens. : 05 58 58 31 00

Celtic Legends
Dance Music Songs
CHOREOGRAPHY GÉR HAYES
MUSIC LIAM KNOWLES & KIERAN O'BARR
Irish Dance Live
AFL AIRE PRODUCTION www.afla.com
AIRE/L'ADOUR CENTRE D'ANIMATION
DIMANCHE 15 NOVEMBRE - 14H & 17H
FOUILLEZ LES BOIS : OFFICE DE TOURISME 05 58 71 64 70 - LECLERC BARCELONE DU GERS et points de ventes habituels
Renseignements : INDIGO PRODUCTIONS 05.49.73.66.16 et www.indigoprod.net

NAISSANCES

- Souleyman EL OUARDANI de Khalid EL OUARDANI et Bahija EL HACHIMI
- Camille Jeanne SALOMÉ de Raphaël SALOMÉ et Maylis Sophie LABROUCHE
- Anaïs VIDAL de Cyrille Thierry VIDAL et Aurélie DUTREY
- Loan GARBAY de Christophe Michel GARBAY et Mylène Nathalie DUBERNEY
- Lily Juliette RICOMET de Sylvain Marcel RICOMET et Juliette Marthe Madeleine TAILLARD
- Enzo DELATTRE de Nicolas Eugène Robert DELATTRE et Séverine Raphaële Adeline HERNANDEZ
- Soan Valentin Sylvain LUSSEAU de Mathieu Dominique LUSSEAU et Mélanie Anne CLÉMENT

- Emilie Margot BOP de Laurent Vincent BOP et Perrine Marie FOUQUET

MARIAGES

- Benoît DUPOUY et Céline DARTEYRON
- Yan Joseph DE CONINCK et Mayalen LISSARRAGUE
- Arnaud MARTINEZ et Magali BAUMANN
- Thierry Noël DUPEYRON et Pascale SEGAUD
- Philippe Denis PEREZ et Chantal PRÉVOT
- Nicolas Lionel Henri César MEILLON et Audrey Nadia BENABED
- Didier Thierry Jean-Louis CEYSSON et Béatrice LABARTHE
- Christophe DARZACQ et Emilie BARON
- Eric Thierry SERRATRICE et Lydie Anne JOURDAN

DÉCÈS

- CHEVRENAY Alain Bernard
- PHILIBERT Yves Jean
- RAFFY François
- CADILHON René Raoul
- DUPAU épouse PORTE Aline Marguerite
- CAZALIS veuve MAURIN Ida
- WARGNIER Jean-Louis
- MAYSOUNABE veuve TISON Bernadette Louise
- DANIEL épouse TARTAS Paulette Louise Marie
- HINGAN Jean-Pierre Raymond Lucien
- ST GERMAIN Roger
- LEZIAN épouse FOSSIER Patricia
- LEDENTU veuve LEJOLIVET Raymonde Marthe Augustine
- LO Van-Tien

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES D'OPPOSITION

Chères Aturines, chers Aturins,

Après cette période estivale où chacun d'entre nous a pu, je l'espère, profiter pleinement du climat et des diverses festivités qui ont animé notre ville et ses environs : c'est la rentrée.

Le premier semestre a été riche en actualité pour notre cité.

Notre investissement et notre contribution en tant qu'élus, ont permis la réalisation de projets importants mais aussi la création et surtout le maintien d'outils économiques nécessaires pour la vitalité de notre ville.

L'heureux dénouement pour la polyclinique « Les Chênes » est l'exemple le plus marquant. En effet, c'est au-delà des clivages politiques, avec la raison et en alliant nos différentes compétences, que nous élus, mais aussi grâce à la mobilisation de vous tous, avons permis le maintien de cet établissement et de ses emplois.

Si c'est la rentrée scolaire pour nos enfants, il en est de même pour nous aussi élus et notre cartable est bien rempli.

La distribution d'énergie (eau gaz électricité) va changer « de mains ». La part budgétaire de l'énergie est importante pour nos foyers. Il sera donc nécessaire que le prochain opérateur (privé ou public) propose non seulement des prix intéressants mais aussi assure et maintienne le service public que rendent les régies municipales d'AIRE SUR L'ADOUR.

Je veillerai et je mettrai tout en œuvre pour que ce service soit un contrat « gagnant-gagnant-gagnant » pour l'usager, le citoyen, la collectivité.

Cordialement,

Xavier LAGRAVE

*Pas de texte communiqué
pour ce numéro de Vivre à Aire
par Mme Bernadette Jourdan, représentante de
la liste « Ensemble pour une Aire nouvelle »,*

Un pas vers l'autoroute A 65

Cela fait déjà 3 mois que la déviation d'Aire sur l'Adour est ouverte à la circulation. Elle constitue le premier maillon vers la future A 65 Langon-Pau en cours de construction.

◀ De gauche à droite : Robert Cabé, Maire d'Aire sur l'Adour, Henri Emmanuelli, Président du Conseil général des Landes, Evence Richard, Préfet des Landes, Dominique Schmidt, Préfet de Région, Alain Rousset, Président de la Région Aquitaine, Jean-Louis Carrère, 1^{er} Vice-président de la Région Aquitaine.



Ouverte à la circulation le 3 juillet à l'occasion des premiers grands départs en vacances, la déviation d'Aire sur l'Adour a été inaugurée le 10 juillet en présence de nombreuses personnalités.

D'une longueur totale de 7,7 kilomètres, la déviation d'Aire sur l'Adour, est une 2x2 voies aux caractéristiques autoroutières, construite en tracé neuf. Elle permet de soulager l'agglomération d'Aire sur l'Adour du trafic important de voitures et de poids lourds qui empruntent l'itinéraire routier Bordeaux/Mont-de-Marsan/Pau, en particulier lors des migrations estivales. Au-delà de l'amélioration du cadre de vie des riverains dans la traversée d'Aire sur l'Adour, la déviation apporte un gain de sécurité pour les habitants et les usagers de la route.

Cette déviation inscrite au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 pour un montant de 56,3 millions d'euros a été financée à

hauteur de 25 millions par l'Etat, de 20,9 millions d'euros par la Région Aquitaine et de 10,4 millions par le Conseil général des Landes. Elle constitue le premier maillon de l'autoroute A65 en cours de construction. Son exploitation est donc assurée par le concessionnaire ALIÉNOR en charge de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de la future autoroute.

La déviation opérera son raccordement à l'autoroute A65 lors de la mise en service de cette dernière. La déviation restera non payante pour les usagers locaux, conformément aux engagements pris avec l'Etat.

Un chantier semé d'embûches

En dépit de l'urgente nécessité, il aura fallu attendre plus de 20 ans pour que la déviation passe de l'état de projet à celui de la réalisation. Lancés en 2003, les travaux fu-

rent interrompus une année entière, le temps d'ajuster le tracé afin de respecter la biodiversité et l'habitat naturel du vison d'Europe. Six ans plus tard, l'ouvrage est livré par l'Etat.

Suite à la mise en service de la déviation, la municipalité d'Aire sur l'Adour a pris un arrêté municipal relatif à la circulation dans la Ville. Ainsi, depuis le 10 juillet 2009, la circulation des véhicules de transport de marchandises, d'un PTAC égal ou supérieur à 3,5 tonnes, est interdite de jour comme de nuit à l'intérieur de l'agglomération d'Aire sur l'Adour, depuis la RD 824 (giratoire de Pistole au nord) jusqu'à la RD 834 (giratoire de Giron au sud). Il en est de même pour la circulation des véhicules de transport de matières dangereuses, de tout tonnage. Ces véhicules doivent obligatoirement emprunter la déviation.

